

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du 14 décembre 2020

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce quatrième jour du mois de décembre deux mille vingt à dix-sept heures trente-trois, par visioconférence et à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2020-08-49

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Le maire mentionne que des questions peuvent être soumises par les citoyennes et citoyens via *Une journée dans la vie des citoyens*, qui se retrouve sur le site Internet de la Ville.

CV-2020-08-50

Adoption du budget pour l'exercice financier 2021

[Document d'aide à la décision DG-2020-014](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'adopter un budget de 315 700 000 \$ pour l'exercice financier 2021, tel qu'il est détaillé en annexe à la fiche de prise de décision DG-2020-014.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-08-51

Présentation du budget pour l'exercice financier 2021

Le maire présente les faits saillants du budget pour l'exercice financier 2021 et le maire souligne ensuite l'excellent travail du comité des finances de la Ville, du directeur général et des membres du personnel impliqués.

Monsieur Clément Genest, membre du conseil de la Ville et président du comité des finances de la Ville, présente sommairement le détail de ce budget.

CV-2020-08-52

Félicitations aux membres du personnel de la Ville

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter et de rendre hommage aux membres du personnel de la Ville pour leur contribution exceptionnelle et pour leurs efforts soutenus pendant l'année 2020, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-08-53

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2020-08-54

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

À 18 heures 09, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
